

Viv'Alby

▼
P3

Présentation
du budget
communal

P6-7

Zoom sur notre
site internet

P15

Découvrez le
nouvel agent
des Services
Techniques

Chers habitants d'Alby,

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire que nous subissons tous impose des règles que nous devons respecter. Nous espérons que le déconfinement progressif qui est en cours vous permet de reprendre des activités, et de retrouver vos familles et vos amis.

Pour les services municipaux, administratifs, techniques, et périscolaires, toutes ces règles et le respect des protocoles sanitaires successifs ont généré un important travail supplémentaire, et je tiens à les remercier pour leur implication au quotidien.

Depuis le début de l'année, l'ensemble des conseillers municipaux ont travaillé dans les différentes commissions sur les projets et actions à mettre en œuvre. Le budget 2021 a été voté au mois de mars. Comme nous nous y étions engagés les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté et l'indispensable maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de pouvoir programmer des investissements importants et nécessaires pour poursuivre la valorisation et la rénovation des espaces publics et des bâtiments communaux : aménagement de la place de l'église, reprise des réseaux et de la voirie à Chède dessus, isolation thermique de l'école élémentaire, par exemple.

Nous continuons à étudier la réhabilitation du quartier de la Combe pour offrir notamment de nouveaux commerces et services de proximité, et rendre plus attrayante et vivante cette entrée de la commune. Nous espérons pouvoir présenter ce projet prochainement.

Plusieurs élus d'Alby sont très actifs dans les commissions de l'agglomération du Grand Annecy pour travailler sur des sujets importants pour l'avenir : au niveau du Plan local d'urbanisme (PLUi HMB), sur les transports collectifs, les pistes cyclables, la gestion de l'eau potable et des déchets, et les services aux personnes âgées.

Il en va de même au SIPA où la mise en place d'un service jeunesse est actuellement à l'étude.

Nous espérons pouvoir vous retrouver prochainement, avec plaisir, lors des différentes manifestations qui viendront animer notre village.

Dans cette attente, je vous souhaite un très beau début d'été.



Jean-Claude MARTIN,
Maire



Responsable de publication : Jean-Claude Martin
Conception graphique : Vas-Y Paulette
Imprimé par Gutenberg, avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé.

BUDGET COMMUNAL 2021

Comme c'est le cas dans la plupart des collectivités publiques, le mois de mars a été synonyme de votes budgétaires pour le Conseil Municipal d'Alby. Tout d'abord le 8 mars pour l'approbation du compte de gestion et du compte administratif venant ainsi clore l'exercice 2020, puis le 23 mars pour le vote du budget prévisionnel 2021 dont voici les principaux éléments :

- Zéro augmentation d'impôts communaux en 2021,
- Un budget de fonctionnement de 3,152 M€,
- Un budget d'investissement de 2,877 M€
- Un suréquilibre du budget de fonctionnement de 677 000€ alloué aux investissements
- Près d'un tiers des investissements autofinancés
- Un quart du budget d'investissement destiné à des travaux d'économies d'énergie et à l'environnement.

Voici la répartition des principaux investissements de l'année 2021 :

41% des investissements en faveur de la sécurisation de la circulation, de la voirie et des réseaux, soit 1 035 000€.

- Sécurisation de la Route de Chainaz (La Gagère)
- Confortement du Vi de l'Agné
- 1ère et 2ème tranche de rénovation de l'éclairage public
- Sécurisation du quartier du Pont Neuf
- Rénovation des réseaux et de la voirie au quartier de Chède
- Diverses réparations de voirie : route de Masigny, chemin de Viry ; parking Prodene-Klint ; plate-forme déchets verts rue des écoles ; reprise mur rue des écoles ; sentier piéton écoles-mairie.

25% des investissements en faveur du patrimoine communal, soit 637 000€.

- Remplacement de mobilier urbain
- Valorisation de l'environnement, notamment des sentiers piétons
- Diverses réparations de l'Eglise, du stade, de la Gendarmerie
- Réhabilitation de la place de l'Eglise
- Extension du columbarium au cimetière
- Rénovation du parvis de la Chapelle
- Achat de matériel d'exposition

31% des investissements en faveur des écoles et de la jeunesse, soit 796 000€.

- Achat de divers matériels pour les écoles élémentaire et maternelle
- Isolation thermique des classes de l'école élémentaire
- Réalisation d'une salle au-dessus du préau de l'école destinée aux associations et aux activités périscolaires

3% liés à des investissements divers :

- Achat de matériels pour les Services Techniques ainsi qu'un nouveau camion
- Équipement informatique de la Mairie.

Retrouvez l'ensemble des éléments budgétaires de la commune sur notre site internet.

LE BUDGET 2021 : TIÈRE ANNÉE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Fin 2020, l'ensemble des élus du Conseil Municipal se sont réunis pour une matinée de travail durant laquelle l'ensemble des projets du programme ont été listés et priorisés.

Des estimatifs sommaires ont été approchés pour chacun des projets retenus, puis avec l'appui d'un prestataire spécialisé qui travaille sur les finances de la commune, une projection a été réalisée jusqu'à la fin du mandat (2026) pour étudier la faisabilité financière de l'ensemble de ces projets. En ayant recours à des emprunts pour les projets réalisés en début de mandat pour un montant total de 3,8M d'€, la plupart des projets priorisés pourront être financièrement réalisés ou lancés d'ici à 2026.

Quelques-uns des projets que les élus souhaitent mettre en œuvre durant le mandat sont par exemple : la rénovation de la salle Chatenoud, la végétalisation de la cour de l'école élémentaire, la rénovation de la Gendarmerie, la rénovation du logement de la Chapelle et de celui au-dessus du musée, la réalisation d'un rond-point à Crêt Vial, la réhabilitation du quartier de la Combe.

Pour 2021, les projets de réhabilitation de la place de l'Eglise, l'isolation thermique de l'école élémentaire, la réalisation d'une salle au-dessus du préau de l'école, la rénovation des réseaux du quartier de Chède sont par exemple issus des réflexions du Plan Pluriannuel d'Investissement.

RETOUR SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DES 6 DERNIERS MOIS

Janvier 2021 :

- Election de Christophe DANTON comme délégué au SIPA (Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby).
- Nomination de Julien THEVENON comme Conseiller Délégué à la jeunesse.
- Election de Mireille MALLINJOURD comme représentante de la commune auprès du Collège René Long.
- Annulation de deux mois de loyers à un professionnel locataire de locaux appartenant à la commune (commerce « Aux petits galets »).
- Instauration d'une participation forfaitaire de 250€ aux frais de nettoyage à toute personne à l'origine de dépôts sauvages.

Février 2021 :

- Différentes demandes de subventions dans le cadre du plan de relance auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.
- Adoption du pacte de gouvernance de l'agglomération du Grand Annecy.
- Election de Christophe DANTON comme membre élu du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), et nomination de Roland MONGELLAZ en tant que membre extérieur.
- Mise en place d'une convention avec le Centre De Gestion de la Haute-Savoie pour l'intervention d'un archiviste.
- Mise en place d'une convention avec l'Université Savoie-Mont-Blanc pour l'accueil d'un étudiant chargé d'établir le bilan carbone de la commune.

Mars 2021 :

- Suppression d'un poste d'adjoint au Maire : le Conseil Municipal compte désormais 4 Adjointes au Maire et 6 Conseillers Délégués (voir détail ci-après).
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 établi par le Trésor Public.
- Allocation des subventions accordées aux associations.
- Maintien sans augmentation des taux d'imposition communaux.
- Adoption du Budget Primitif 2021 (voir détail p.3).



Mai 2021 :

- Différentes demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Mise en place d'une convention financière avec l'Office du Tourisme du Lac d'Annecy pour l'embauche d'un agent touristique chargé de l'accueil du musée de la cordonnerie durant la saison estivale.
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la construction, le développement et l'exploitation d'une microcentrale hydroélectrique utilisant la force motrice du Chéran.
- Désignation des membres de la commission de révision des listes électorales.
- Mise en place d'une convention pour la mise à disposition d'un bureau situé dans les locaux de la Mairie à l'association « Coup de Pouce Emploi » afin de mettre en place des permanences au sein de la commune (l'association propose à des personnes en difficulté d'insertion professionnelle des missions de travail auprès de particuliers, associations, collectivités et entreprises privées).

Retrouvez le compte rendu de tous les Conseils Municipaux sur le site internet de la mairie :

Rubrique Mairie
 > Conseil municipal
 > Comptes rendus.

Avec 4 adjoints et 6 conseillers délégués, ce sont 10 personnes qui traitent des affaires de la commune au sein du Conseil Municipal par délégation du Maire.

Suite aux décisions du Conseil Municipal de janvier et de mars 2021, voici le récapitulatif des périmètres d'interventions et délégations des Adjointes au Maire et des Conseillers Délégués :

1ère Adjointe en charge de l'administration générale : Jocelyne Boch
 Conseillère Déléguée aux affaires scolaires : Mireille Mallinjoud
 Conseiller Délégué à la jeunesse : Julien Thévenon

2ème Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement, et du développement durable : David Bastien
 Conseiller Délégué à l'environnement : Vincent Montessuit

3ème Adjointe en charge de la communication, de la vie associative, et des manifestations : Céline Guirao
 Conseiller Délégué à la vie associative : Jérôme Lecomte
 Conseiller Délégué à la communication : Xavier Zunino

4ème Adjoint en charge des travaux et des bâtiments : Patrice Caquet
 Conseiller Délégué aux travaux : Didier Germain



 **QUELQUES MOTS D'ALBY C'EST VOUS**

Après une année de mandat, quel bilan ?

La première impression de vos élus est que la mise en place des actions concrètes pour le village (en dehors des affaires courantes) a été finalement assez longue (plus de 6 mois) en raison du contexte COVID, et des démissions successives de Mohamed Boussis puis de Danielle Cartier-Moulin, adjointe aux affaires scolaires, qui ont engendré beaucoup de discussions et débats. En un an, on peut retenir des actions positives (aménagement de la route de St Félix, marché hebdomadaire, rénovation du site internet de la mairie, verger conservatoire, bilan carbone de la commune, etc), la plupart étant issue des Commissions auxquelles nous contribuons.

Malheureusement le projet de végétalisation de la cour d'école primaire que nous portions n'a pas été retenu, pas même les jardins pédagogiques dont la réalisation était pourtant possible simultanément aux travaux de l'école. Nous regrettons également la décision de la majorité de réduire le nombre d'adjoints en supprimant celui des affaires scolaires, même si cela a conduit à la nomination de votre élu Julien Thévenon comme conseiller délégué à la Jeunesse.

Et pour 2021 ?

Les débats sur le plan pluri-annuel d'investissement n'ont pas permis de faire émerger un consensus au sein du Conseil ; ni, de notre point de vue, une vraie feuille de route cohérente basée sur l'amélioration du lien social et un vrai travail avec les habitants sur les priorités.

Nous restons cependant très motivés et mobilisés : les actions sur lesquelles nous serons très présents concernent le projet de la Combe, le suivi des Travaux (Ecole, parking de l'Eglise, ...), l'Environnement (box à vélos, sentiers, conférences, énergies renouvelables...) et la Jeunesse (création d'une commission Jeunes de 12 à 18 ans pour : Participer aux commémorations organisées par la commune, Être acteur dans la transition écologique de notre commune (mobilité douce, énergies renouvelables, bilan carbone...)).

Nous continuerons à nous investir dans les commissions et groupes de travail du Grand Annecy (Environnement, Agriculture, PLUI « bioclimatique »), dans lesquels nous avons la grande satisfaction de voir que nos valeurs et propositions sont largement partagées; c'est rassurant car c'est dans ces instances que nous préparons l'avenir à moyen terme de notre Pays d'Alby ! Du côté du Chéran aussi, Agnès Barillier (Vice-Présidente du SMIAC) est très mobilisée avec les services techniques et le Bureau ; nous aurons l'occasion d'en reparler.

En attendant, portez vous bien, et profitez bien des activités de l'été à Alby.

PS : vous avez jusqu'au 15 juin pour vous exprimer au sujet du futur PLUI HMB (bioclimatique) : <https://www.grandannecy-plui.fr/>

Les élus "Alby C'est Vous"

ZOOM SUR LE SITE INTERNET

Le site internet de la commune, www.mairie-alby-sur-cheran.fr, a été complètement retravaillé et mis en ligne le 25 mars dernier. Véritable vitrine de la vie d'Alby sur la toile, ce site a été pensé pour nos administrés, mais aussi pour nos visiteurs. Il propose un certain nombre d'informations et de nouvelles fonctionnalités que nous vous présentons plus en détail dans cet article.

MENU PRINCIPAL

MAIRIE : retrouvez ici toutes les démarches administratives réalisables en mairie (état civil, papiers d'identité, logements municipaux, urbanisme etc...) ainsi que la vie municipale (présentation de l'équipe municipale et des services de la mairie, comptes rendus des conseils municipaux, marchés publics etc...).

VILLAGE : regroupe toutes les informations liées au cadre de vie (patrimoine, tourisme, transport, environnement, règles de vie) mais également un annuaire des services et des commerces de la commune ainsi que le plan d'Alby-sur-Chéran.

ENFANCE, JEUNESSE : des informations sur les écoles, le périscolaire, les transports scolaires et les accueils de loisirs.

CULTURE, SPORT ET LOISIRS : propose un annuaire de l'ensemble des associations d'Alby, regroupe les démarches liées à l'organisation de manifestations et à la location des salles communales.

CONCERTATION : permet de créer du lien et de communiquer avec les habitants (sondages et formulaire de contact).

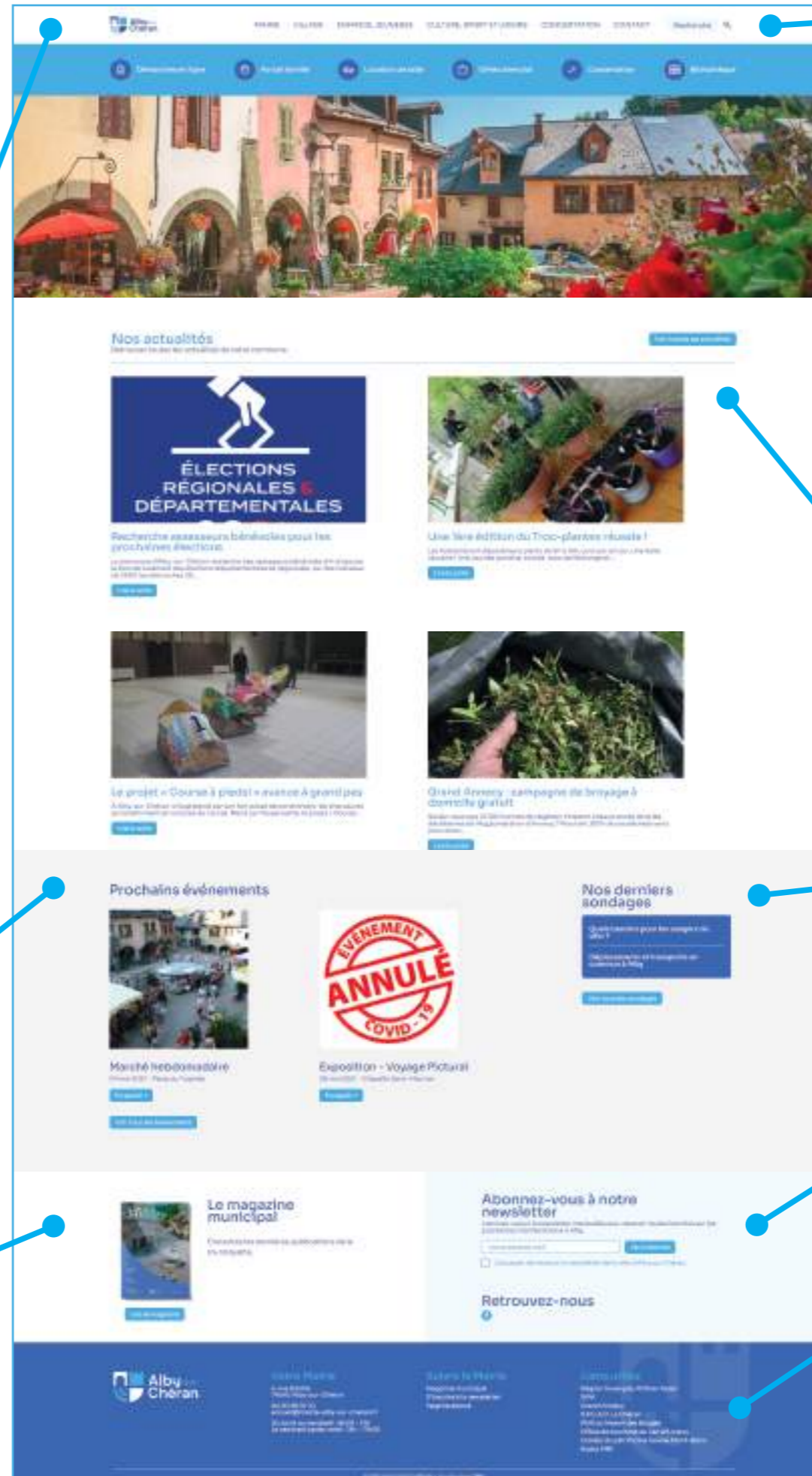
CONTACT : coordonnées de la mairie et formulaire de contact.

AGENDA - ÉVÉNEMENTS

Retrouvez les différentes manifestations de la commune organisées par la municipalité ou les associations. Les deux premières en date apparaissent, cliquer sur « voir tous les événements » pour connaître les suivantes. Plus de détails en cliquant sur le bouton « en savoir+ ».

MAGAZINE MUNICIPAL

Consultez les derniers numéros du magazine et des notes d'informations de la commune.



RECHERCHE

Un cadre de recherche vous permet de trouver rapidement une information sur le site.

ACCÈS RAPIDES

DÉMARCHES EN LIGNE : une description des différentes démarches administratives réalisables en mairie et des liens vers le service public.

PORTAIL FAMILLE : lien direct vers votre espace de connexion.

LOCATION DE SALLE : retrouvez les différentes salles communales à destination des particuliers et des associations ainsi que leur planning de réservation.

OFFRES D'EMPLOI : les recrutements municipaux en cours.

CONCERTATION : regroupe les sondages et le formulaire de contact

BIBLIOTHÈQUE : un accès direct vers le portail du « Temps de Lire ».

ACTUALITÉS

La commune vous propose des retours en images sur les derniers événements, vous informe des projets en cours ou finalisés et se fait le relai de ses partenaires institutionnels.

SONDAGE

Retrouvez ici les derniers sondages proposés pour recueillir les attentes des habitants sur différents sujets. Nous vous invitons à répondre au questionnaires en cours et à consulter les résultats des précédents.

NEWSLETTER

Pour recevoir par email notre newsletter mensuelle regroupant toutes les animations de la commune, abonnez-vous ici !

PIED DE PAGE

VOTRE MAIRIE : indique l'adresse, les coordonnées email et téléphonique ainsi que les horaires d'ouverture de la mairie.

SUIVRE LA MAIRIE : liens vers le magazine municipal, la newsletter et la page Facebook de la commune.

LIENS UTILES : Retrouvez les liens vers les sites internet de nos partenaires institutionnels et

Petites Villes de Demain : un programme qui accompagne les projets de territoire

“Petites Villes de Demain” vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l’environnement.

Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu’à 2026.

Le programme a été lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Piloté par l’Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département, le programme bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l’appui d’un large collectif comprenant notamment l’Association des Petites Villes de France (APVF). Il s’inscrit dans l’Agenda rural.

Au travers de “Petites Villes de Demain”, l’Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.

En Haute-Savoie, 18 communes ont été retenues dans ce programme, dont 3 sur le territoire du Grand Annecy : **Fillière, Groisy, et Alby-sur-Chéran**.

Deux chargés de mission vont venir accompagner la réalisation des projets de ces trois communes, que ce soit dans le montage des projets mais aussi dans la recherche de subventions.

C’est une réelle chance pour notre commune d’être accompagnée par ce projet national.



Aide aux vacances d’été

Le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) d’Alby-sur-Chéran a décidé de reconduire les aides financières en faveur des familles de la commune dont les enfants effectuent un séjour en centres de loisirs ou en camps pendant les vacances d’été.

Leur attribution est soumise aux conditions suivantes :

Centres de loisirs sans hébergement (CLSH) en journée complète : 4.00€ par jour et par enfant.

Camps de vacances avec hébergement : 8.00€ par jour et par enfant.

La liste des établissements éligibles est consultable sur le site internet de la mairie rubrique ENFANCE, JEUNESSE > Accueil de Loisirs.

Tout séjour dans un autre centre que ceux énumérés ci-dessus pourra aussi bénéficier de l’aide après accord de la mairie.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

02/02/2021 : Nino, fils de Caroline ROCHE et Loïc LAZERAT

15/02/2021 : Tom, fils de Sophie LESPINE et Sébastien LAFOUGE

05/03/2021 : Ruby, fille de Sandrine et Loïc SAINT-MARCEL

07/03/2021 : Victoire, fille de Sophie CAUWET et Marc LEBLANC

07/03/2021 : Thomas, fils de Bérangère BARBIERI et Florent CORNALI

11/05/2021 : Temzo, fils de Jodie LOS SANTOS et Fallou GUEYE

MARIAGES

24/04/2021 : Audrey COUHAULT et Terry VERBEKEN

22/05/2021 : Delphine GEOFFRAY et Walter MALGOIRE

PACS

22/12/2020 : Alexandra BERTHEUIL et Cédric PROVENT

Déchetterie : Horaires d’été

La déchetterie d’Alby-sur-Chéran (Zone industrielle Les champs de la pierre) est ouverte :

- le lundi de 13h30 à 18h30
- du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Le site est réservé aux habitants du Pays d’Alby qui peuvent, en cas de débordement des bennes, accéder à la déchetterie de Chavanod.

Plus d’informations sur www.grand-annecy.fr, rubrique VALORISATION DES DÉCHETS.

Malgré des messages de prévention, nous remarquons des incivilités de plus en plus fréquentes dans les rues d’Alby : **déchets jetés par terre, encombrants laissés à côté des poubelles** plutôt que déposés en déchetterie.

Nous rappelons qu’en vertu d’un arrêté municipal pris en janvier 2021, **les contrevenants encourent une amende forfaitaire de 250€.**

Merci à tous de respecter les règles de tri et les zones de dépôt des déchets, afin de préserver la commune, et d’éviter de réprimer les personnes non respectueuses.

Bruits de voisinage : rappel des règles

Nous avons la chance d’habiter dans un village où il fait bon vivre. Ainsi, pour la tranquillité du voisinage, la réglementation définit pour les travaux bruyants en extérieur, les horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

“Arrêté préfectoral du 26 juillet 2007”

Retrouvez toutes les règles de vie de la commune sur notre site internet rubrique VILLAGE > Règles de vie.

Chiens en laisse

Obligation de tenir son chien en laisse sur la voie publique.



Appel aux entreprises, entrepreneurs, commerces et services à domicile présents sur la commune.

Pour maintenir l’annuaire des professionnels de la commune à jour sur le site internet.

Si vous ne l’avez pas encore fait, merci d’envoyer les informations suivantes par email à animation@mairie-alby-sur-cheran.fr :

- le nom de votre entreprise/service,
- les horaires d’ouverture et/ou coordonnées,
- votre site internet (et réseaux sociaux).

Pour celles et ceux qui sont déjà présents sur le site internet actuel, merci d’envoyer des mises à jour si nécessaire.

SIPA

Lancement du diagnostic jeunesse sur le Pays d'Alby



Un des principaux objectifs du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby est de remettre en place un service jeunesse permettant de répondre aux besoins des jeunes du Pays d'Alby. Afin de définir l'ensemble des actions préalables à la mise en place d'une politique jeunesse dynamique, la société Adelia Conseil (basée à Clermont-Ferrand) a été mandatée afin de dresser une étude détaillée à l'échelle des 11 communes du Pays d'Alby et d'accompagner le syndicat. Une première étape consistera jusqu'en juin à réaliser un diagnostic construit en concertation avec les acteurs des communes et les jeunes de 11 à 17 ans (par le biais d'entretiens, visites de terrain, micros-trottoirs, ateliers informels, questionnaires, communication sur les réseaux sociaux...). Des outils de concertation innovants seront proposés (tables rondes, boîtes à idées numériques...). Ce « portrait » du territoire réalisé sur le terrain, au plus près des jeunes, permettra de prolonger la dynamique déjà engagée par le SIPA en matière de politique jeunesse et de guider leurs futures décisions dans une démarche de vision globale et fédératrice entre les communes.

Il se peut que vous croisiez Hugo Rodriguez et Charles Zenner sur le Pays d'Alby ! Ils iront dans chaque commune à la rencontre des jeunes pour recenser leurs besoins !

“Chansons sur un plateau” : des spectacles livrés à domicile pour les personnes âgées et isolées du Pays d'Alby

Organisé par le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby, en lien avec des artistes locaux et l'ADMR d'Alby-sur-Chéran (Aide à Domicile en Milieu Rural), le projet « Chansons sur un plateau » est une forme de spectacles itinérants proposant d'aller à la rencontre de personnes âgées bénéficiaires des portages de repas sur le territoire du Pays d'Alby. Il est soutenu par le Conseil Départemental de Haute-Savoie dans le cadre de l'aide au développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie.

Suite aux périodes de confinement, le SIPA a souhaité proposer de nouvelles actions culturelles en lien avec le spectacle vivant et les personnes âgées isolées sur le territoire. Il s'est associé à une action créée par un collectif d'artistes de différents horizons artistiques rassemblant des compagnies de Rhône-Alpes. Une collaboration a été mise en place avec les agents chargés du portage de repas à domicile de l'ADMR afin de communiquer auprès des bénéficiaires et d'organiser la venue des artistes.

Du 7 au 11 juin 2021, Jocelyne Tournier et Rémy Petitprez, chanteurs et comédiens, sont partis sur les routes du Pays d'Alby pour suivre les tournées des agents de livraison de repas. Ils ont proposé à une vingtaine de bénéficiaires « Chansons sur un plateau » : un spectacle de chansons et d'histoires livré à domicile, autant de nourritures de l'âme nécessaires tout autant qu'un plateau repas... d'un autre effet, mais tout aussi essentielles ! Ces moments intimes se sont déroulés en toute simplicité, au coin d'une table de cuisine, dans un salon, sur les paliers, dans le jardin... Les artistes étaient costumés, grimés, tout comme pour un spectacle en salle. De vrais moments de bonheur afin de rompre la solitude des personnes isolées et de rendre accessible la culture au plus grand nombre.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les activités du SIPA sur : www.sipalby.fr www.facebook.com/LePolePaysAlby

Une aide pour l'acquisition d'un vélo ou d'un équipement cyclable

Le conseil communautaire du 6 mai 2021 a voté une aide pour l'acquisition d'un vélo ou d'un équipement cyclable dont voici résumé les principales informations et montants :

A qui s'adressera l'aide ?

- Pourront bénéficier de l'aide de l'Agglomération pour l'acquisition d'un équipement cyclable les habitants du Grand Anancy âgés de 18 ans minimum ainsi que les personnes détentrices d'une carte d'invalidité (pour prétendre au complément PMR).
- Autre condition pour prétendre à l'aide, choisir un vélo de type « urbain » dans l'un des magasins ou enseignes partenaires du Grand Anancy (liste à venir sur le site www.grandannecy.fr rubrique MOBILITÉ ET TRANSPORTS).

Comment ça se passera ?

- 1ère étape : un dossier d'inscription sera à remplir en ligne très prochainement sur le site internet du Grand Anancy
- 2ème étape : après analyse du dossier et vérification des conditions d'éligibilité, un bon de réduction sera adressé au demandeur par mail ou courrier postal.
- 3ème étape : le vélociste ou l'enseigne partenaire déduit le montant du bon de réduction du prix d'achat.

Attention : à réception du bon de réduction, l'acheteur aura deux mois pour effectuer la transaction.

Les montants :

Relevé ou Occasion	VAE	VAE CARGO	Vélo CARGO	Remarque enfants	Vélo Filant	Vélo occasion	Vélo adapté	
Revenu fiscal / Part >18000€	200€	400€	200€	150€			+ 400€	
entre 18000€ et 13 489€	400€	600€	300€	150€			+ 400€	
<13 489€ (après 100€ de plus)	400€	600€	300€	150€	150€	150€	50€	+ 400€
Prix Minimum d'achat	700€	700€	200€	200€	200€	200€		
Prix Maximum d'achat	3 000€	5 000€	3 000€	600€	1 000€	1 000€		

Retrouvez toutes les informations du Grand Anancy sur Internet et Facebook : www.grandannecy.fr www.facebook.com/grandannecy

Les Assises de l'eau

Dans la continuité de la démarche « Imagine le Grand Anancy » et des Ateliers Climat, l'Agglomération a lancé une concertation sur l'avenir de l'eau et de sa gestion sur le territoire.

Pourquoi cette concertation ?

Le Grand Anancy produit 15 millions de m³ d'eau par an pour plus de 207000 habitants. Notre territoire connaît depuis quelques années de fortes précipitations, des sécheresses à répétition et une croissance démographique constante. Jusqu'à présent, le Grand Anancy a su faire face, mais la sécheresse de 2018 est venue nous rappeler la fragilité de notre milieu. La fréquence de tels événements va s'accroître au cours du 21ème siècle. Il est donc essentiel pour l'Agglomération d'identifier tous les signes de fragilité ou de dégradation des ressources en eau, pour pouvoir agir et en assurer sa préservation.

Après un premier temps d'échange et de dialogue en mars dernier, et des ateliers ouverts à tous en avril, **une soirée de restitution est prévue au mois de juin.**

Élaboration du PLUi

L'ensemble des contributions recueillies durant les rencontres (réunions publiques, ateliers), via les registres (papier ou en ligne), le questionnaire ou la carte collaborative, fera l'objet d'un bilan qui viendra consolider les études sur le diagnostic. Cette première étape concernant le diagnostic de territoire devrait s'achever l'été prochain.

Ce sera ensuite la phase de rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), prévue cet automne, avec une nouvelle phase de concertation. La troisième phase de concertation concernera le règlement du PLUi.



Réhabilitation du sentier des Marantins

Au fond du parking de la Salle Chatenoud, un sentier traverse une partie de la forêt pour un accès plus direct au quartier des Marantins. Ce sentier a récemment été réhabilité par l'équipe des Espaces Verts des Services Techniques et vous permet de l'emprunter dans de meilleures conditions.

Composteurs partagés

Le Grand Anney a installé, mardi 30 mars, des composteurs partagés au niveau des Jardins communaux d'Alby-sur-Chéran (derrière la Mairie, chemin du Chéran). Ces composteurs peuvent être utilisés par l'ensemble des habitants utilisant ou non les jardins communaux, habitant à proximité, pour leurs jardins, pots et jardinières. Après le montage des trois bacs (un bac de broyat, un bac de déchet, un bac de maturation), une formation au compost a été donnée aux personnes présentes (habitants et élus), donnant ainsi toutes les clefs pour une utilisation optimale.



Une installation ultérieure est prévue rue des Écoles, la commune est toujours à la recherche de personnes référentes. Si vous êtes intéressés, merci de laisser vos coordonnées en Mairie par email accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr ou téléphone au 04 50 68 10 10.

Retour en images sur : le Chantier Nature - 23 mai

Cette matinée a rassemblé les Albigeois, venus pour la plupart en famille, autour d'un ramassage collectif de déchets. Une 30aine d'adultes, 2 ados et 25 enfants se sont retrouvés aux 5 points de rendez-vous donnés par la commune où les sacs étaient distribués (Place du Trophée, Parking du Collège, Crêt Vial, Chède, Maternelle). Au total, ce sont 18 sacs transparents (dédiés au tri plastique et carton) et 21 sacs noirs (de déchets en tous genres) qui ont été ramassés.

Nature des déchets : des mégots en grand nombre, et aussi des bouteilles d'eau en plastique, canettes, enjoliveurs, caisses, palettes, masques, mouchoirs, tickets de jeu non gagnants, batterie, pare-chocs, bidon vide, phare de voiture...

De belles rencontres, de bons échanges, sans oublier un moment convivial autour d'un café ou d'un verre de jus de fruits.

Un grand merci pour la participation active des habitants et les nombreuses familles qui se sont prêtées au jeu ! Cet événement sera à présent un rendez-vous annuel.



Entretien du patrimoine

Réfection du mur et du parvis de la Chapelle Saint-Maurice

Le mur de l'enceinte de la chapelle a été restauré et réparé, tout en respectant son aspect d'origine. Quant au parvis en calade, il a totalement été repris. Il s'agit ici de l'empierrement devant la porte d'entrée qui est fait de galets. A savoir que cet artisanat (caladage) se fait de plus en plus rare, et est plus répandu dans le sud de la France et en Italie. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Bazan », l'une des seules entreprises locales avec ce savoir-faire. La Chapelle St-Maurice, qui date du XIIIème siècle, est prête à accueillir les habituelles expositions d'artistes durant tout l'été.



Restauration de l'oratoire

La statue Notre Dame, route de Plaimpalais, est partie en rénovation et devrait revenir au début de l'été (juillet). Cette statue « la Vierge à l'enfant » daterait du XVIIIème siècle, faite en bois sculpté, nécessite un travail délicat de conservation pour éviter sa détérioration (nettoyage, consolidation...).



Sécurisation - Éclairage Parking

Sécurisation Vi de l'Agné

Sécurisation du talus à l'entrée de Vi de l'Agné. Travaux réalisés par l'entreprise GGM.

Travaux de rénovation de l'éclairage par le SYANE - fin de la 1ère tranche

Comme expliqué dans le bulletin précédent, ces travaux de rénovation sont réalisés en 3 tranches. La 1ère tranche vient de se terminer incluant : 196 points lumineux concernés par les travaux et une remise en conformité de 7 armoires électriques. Si la situation sanitaire le permet, une réunion de présentation de ce projet aux riverains et aux habitants sera organisée au début de l'été.

Parking Rue des Ecoles

Le parking rue des écoles, devant l'école élémentaire, a été agrandi et dispose maintenant d'une dizaine de places supplémentaires.

Travaux à venir

Parking de l'Eglise

Les travaux du parking de l'Eglise vont bientôt commencer (d'ici début juillet 2021). Ces travaux concerneront non seulement la place principale de parking mais également la voie d'accès à la place sur le côté et à l'arrière de l'église. Objectif de fin des travaux pour l'automne 2021. Si la situation sanitaire le permet, une réunion de présentation de ce projet aux riverains et aux habitants sera organisée au début de l'été.

Quartier de La Combe

La partie centrale du quartier de la Combe va être réhabilitée et revalorisée. Quatre bâtiments proposeront commerces, services de proximité, bureaux et logements. Certains bâtiments commenceront à être déconstruits dès cette année, et les travaux de construction devraient ensuite débuter à l'automne 2022 pour une durée de 2 ans. Une réunion de présentation de ce projet sera proposée aux habitants à l'automne (modalités à déterminer selon la situation sanitaire).

Toute personne ayant un projet d'installation de commerce intéressée par ce futur espace peut contacter le 04 50 23 19 13 (société Priams, promoteur du projet). Un projet d'installation d'un artisan boulanger est notamment recherché.

WANTED BÉNÉVOLES !

La bibliothèque municipale « Le Temps de Lire » recherche des bénévoles pour aider à son bon fonctionnement.

Pourquoi pas vous ?

Les bénévoles participent à la vie de la bibliothèque grâce à des **activités variées** :

- Accueil des lecteurs
- Préparation des échanges de documents
- Recherche sur internet et choix de livres
- Rangement et classement
- Catalogage de nouveaux livres
- Couverture
- Animations ponctuelles (choix, préparation matérielle, organisation du déroulement, participation, rangement après l'animation).

Vous pouvez vous rapprocher de la bibliothèque :

- Vous disposez d'un peu de temps
- Vous aimez transmettre le plaisir de la lecture
- Vous aimez le classement ou les travaux manuels
- Vous désirez vous impliquer dans la vie culturelle de votre commune
- Vous êtes à la recherche de contacts enrichissants
- Vous utilisez l'outil informatique (nous pouvons vous former et vous accompagner).

N'hésitez pas à nous contacter au 04 50 68 88 02, par mail à bibliotheque@mairie-alby-sur-cheran.fr ou venez nous rencontrer lors de nos permanences (4 rue étroite) :

- Mardi, de 17h à 18h30
- Mercredi, de 17h à 18h30
- Samedi, de 10h à 11h30
- Vacances scolaires : Mercredi, de 17h30 à 19h.

A bientôt,
Les bénévoles.

Save the date !
L'APE ALBY-ÉCOLES organisera une "Boom de la rentrée" : samedi 18 septembre, salle Plaimpalais.



ENFANCE - JEUNESSE



Le projet « Course à pieds! » avance à grand pas

À Alby, village bercé par son fort passé de cordonniers, les chaussures se transforment en voitures de course. Mené par l'Esperluette, le projet « Course à pieds! » est bientôt prêt pour la course finale.

C'est une quarantaine de jeunes de 6 à 15 ans réunis autour de ce projet qui ont réalisé 13 « voitures chaussures », entièrement conçues avec des objets de récupération et de dons (grillage, bois, tissus, craft...). Toute la décoration a été réalisée par leur soin, avec divers matériaux et types de finitions (laine, peinture, pochoir...).

Le projet est sur sa dernière ligne droite. Il ne reste plus qu'à régler les derniers préparatifs, en attendant le feu vert des « autorisations gouvernementales » pour que la course finale prenne place. Dès que les mesures sanitaires le permettent, la course finale devrait avoir lieu sur le parking du collège d'Alby.

Un grand bravo pour ce beau projet artistique : aux jeunes, à l'Esperluette et ses 2 associés, Jérôme Lecomte et Olivier Godeux.

Tu habites à Alby-sur-Chéran ? Tu as entre 12 et 18 ans ? Tu as envie de t'exprimer et t'investir pour ta commune ?
Alors rejoins la future "Commission Jeunes" mise en place par la mairie !
Une réunion d'information sera organisée prochainement, si tu es intéressé rdv sur le [formulaire en actu de notre site internet](#).

Portraits



Services Techniques : un nouvel agent aux espaces verts

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Nicolas Simon, je suis âgé de 35 ans et suis originaire de Haute-Savoie. J'habite Alby-sur-Chéran depuis 3 ans avec ma famille. Nous sommes heureux et bien intégrés ici, d'autant plus que notre fille fait partie du F2C depuis de nombreuses années et nous partageons également cette passion du sport.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai suivi des études d'horticulture pendant 4 ans à Chambéry et possède un bepa et un bac pro dans ce domaine. Cela m'a très vite permis de trouver du travail au sein de collectivités, notamment à Seynod en tant que paysagiste durant plus de 10 ans, puis à Annecy au service des sports et équipements sportifs de plein air ces derniers temps. Toutes ces années m'ont été bénéfiques et gratifiantes, en particulier lors de l'acquisition d'une seconde et d'une troisième fleur au concours des villes et villages fleuris de Seynod, véritable reconnaissance du travail effectué.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre les équipes de la commune d'Alby ?

J'habite Alby et c'est pour moi un honneur que d'être au service de ma collectivité en étant sur place et au plus près de la population pour répondre à ses besoins notamment lors d'événements tels que les Médiévales, ou lors du déneigement. D'autre part, le fait d'avoir une petite collectivité et quelques agents techniques permet d'aller plus rapidement à l'essentiel et apporte une meilleure cohésion.

En tant qu'agent des espaces verts au sein des services techniques, quelles vont être vos principales missions ?

Les principales missions que je vais pouvoir effectuer seront l'entretien des espaces verts et des espaces publics (la tonte, la taille de végétaux, le désherbage, l'arrosage, la plantation et la création de massifs fleuris...), l'aménagement de nouveaux espaces publics et de sentiers pédestres ainsi que le nettoyage et l'entretien des équipements de la voirie, sans oublier la viabilité hivernale des routes et le déneigement.

Service culturel : un remplacement pour congé maternité

La saison d'été a d'ores et déjà commencé à Alby et le Musée de la Cordonnerie accueille de nouveaux visiteurs depuis sa réouverture le 1er juin. Ils seront cette année reçus par **Marion Richardaud qui remplace Floriane Roussel, responsable du service culturel de la commune, pendant son congé maternité** (retour début décembre). Nous lui souhaitons une bonne fin de grossesse et lui présentons par avance nos félicitations pour cet heureux événement !!

Visite libre et gratuites du musée :

Juin & Septembre (jusqu'aux journées du patrimoine) : du mardi au samedi > 10h-12h/13h30-17h30
Juillet & Août : du lundi au samedi > 10h-12h/13h30-18h

Bien sûr, je souhaite que tout ceci puisse se réaliser en osmose avec mes collègues des services techniques et en harmonie avec ma hiérarchie et les élus pour garder cette cohérence dans la gestion des projets à accomplir.

Quels sont vos principales envies et défis professionnels pour ce poste ?

Le principal défi qui m'attend, est de pouvoir garder cette seconde fleur glanée au concours national du fleurissement, et qui sait...peut être pouvoir aller en chercher une troisième à travers la création et l'aménagement d'espaces publics et d'espaces verts notamment. Ceci constituerait une vraie fierté et une belle reconnaissance du travail que je souhaite mettre en avant prochainement.
Je souhaite y apporter ma touche personnelle et moderne tout en continuant l'excellent travail de mon prédécesseur.
Alby est une commune en plein essor et à fort potentiel, il faut absolument la mettre en avant et garder cette belle dynamique en s'appuyant sur la biodiversité de nos espaces naturels et le développement durable pour faire évoluer les mentalités et ainsi contribuer au mieux vivre tous ensemble.



ANIMATIONS

Une 1ère édition du Troc-plantes réussie !



Le 1er mai dernier, place du Barrage, les habitants ont déposé leurs plants de 9h à 10h, suivi par le troc.

Une belle réussite ! Une journée positive, simple, avec de l'échange et de la bienveillance ! Cette première à Alby a vraiment été bien accueillie par les habitants présents, très heureux de pouvoir échanger sur des espèces variées et de se donner respectivement des conseils de jardinage. La 50aine de personnes présentes était enjouée et ravie de savoir aussi que cet évènement sera à présent un rdv annuel.

A l'issue de la manifestation, une 10aine de plants qui ont été déposés aux Services Techniques afin d'être replantés à divers endroits de la commune.

Agenda

SAM 19 JUIN
ATELIER - ENVIRONNEMENT
«Fresque du climat», espace citoyen du Grand Anney
Salle Chatenoud
8h30-11h30

LUN 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
Place du Barrage
Dès 18h, scène ouverte (sur inscription en mairie)
20h30, Concert Cover Club

VEN 02 JUILLET
CONCERT LEONID
Chanson française
Place du Trophée
21h

VEN 09 JUILLET
CONFÉRENCE - DÉBAT
«Ressources en eau et changement climatique», JB. Bosson (Aster)
Salle polyvalente
20h

MER 14 JUILLET
FÊTE NATIONALE
FESTIVAL MUSICS TRANSBAUGES
Festivités par le F2C
Place du Barrage
19h-00h

SAM 17 JUILLET
VISITE GUIDÉE - CIERGERIE
sur inscription au 04 50 68 39 44
14h

VEN 23 JUILLET
CONCERT MANNY
Chanson française
Place du Trophée
21h

SAM 24 JUILLET
VISITE GUIDÉE - BOURG MÉDIÉVAL
sur inscription au 04 50 68 39 44
10h

MER 28 JUILLET
VISITE GUIDÉE - BOURG MÉDIÉVAL
sur inscription au 04 50 68 39 44
20h

SAM 24 & DIM 25 JUILL
SAM 31 JUILL & DIM 01
AOÛT
EXPOSITION
« Voyage Pictural »
Chapelle Saint-Maurice
10h-18h30

MER 04 AOÛT
VISITE GUIDÉE - CIERGERIE
sur inscription au 04 50 68 39 44
14h

DIM 08 - DIM 15 AOÛT
EXPOSITION
« Entre rêve et réalité »
Chapelle Saint-Maurice
10h-19h

MER 11 AOÛT
VISITE GUIDÉE - BOURG MÉDIÉVAL
sur inscription au 04 50 68 39 44
20h

SAM 21 AOÛT
VISITE GUIDÉE - CIERGERIE
sur inscription au 04 50 68 39 44
14h

SAM 21 - DIM 29 AOÛT
EXPOSITION
« Inconscient »
Chapelle Saint-Maurice
Vernissage le 21 dès 18h
Visite du 22 au 29 de 14h à 18h
sauf lundi & mardi

VEN 27 AOÛT
CONCERT EMUSE
Reprises electro-rock
Place du Trophée
21h

SAM 28 AOÛT
VISITE GUIDÉE - BOURG MÉDIÉVAL
sur inscription au 04 50 68 39 44
10h

SAM 28 AOÛT
VISITE GUIDÉE - CIERGERIE
sur inscription au 04 50 68 39 44
14h

VEN 10 - DIM 19 SEPT
EXPOSITION
« Les indiscrets singuliers »
Chapelle Saint-Maurice
Vernissage le 10 dès 17h30
Visite les vendredis, samedis et dimanches de 9h à 17h

VEN 17 SEPTEMBRE
CONFÉRENCE - DÉBAT
«Préserver la biodiversité», Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Salle polyvalente
20h

SAM 18 - DIM 19 SEPT
JOURNÉES DU PATRIMOINE
Bourg médiéval

Animations sous réserve des règles sanitaires en vigueur, merci de consulter le site internet ou la page Facebook de la mairie pour vous assurer de leur maintien.

Votre Mairie vous accueille



04 50 68 10 10
accueil@mairie-alby-sur-cheran.fr
www.mairie-alby-sur-cheran.fr

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h

Le vendredi après-midi
13h - 17h30

PERMANENCES

Monsieur le Maire
Vendredi : 17h30 - 18h30
(sans rendez-vous)
Adjoints : disponibles sur rdv

Service urbanisme
Mardi 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h